

DANS CE NUMERO

LA DEMOCRATIE A UN PRIX !

Marc Cools, Président du GILD

**LA DEMOCRATIE A UN
PRIX !**

**ELECTIONS 2019 AU
BUREAU DU GILD**

**COOPERATION
INTERCOMMUNALE ET
INTERREGIONALE :
GRANDE REGION ET
GEPACO**

**RAPPORTS
PRESENTES PAR LES
MEMBRES DU GILD**

**LES « VILLES
INTELLIGENTES »**

**LE MANUEL DES
DROITS DE L'HOMME**

**LA COMMISSION DE
VENISE ET LE
CONGRES**

**PORTE-PAROLE
THEMATIQUES**

**PROCHAINES
REUNIONS**



Le Conseil de l'Europe a 70 ans d'existence. Un anniversaire qui a lieu alors qu'il traverse une crise budgétaire sans précédent. Cette crise est liée pour partie mais pas uniquement au non-versement par la Fédération de Russie de sa contribution financière au fonctionnement de l'Organisation. Avant même cette situation le Conseil de l'Europe était déjà financièrement en difficulté par la décision du Comité des Ministres d'imposer une croissance zéro de son budget – autrement dit de ne même pas l'aligner sur l'évolution du taux d'inflation. Le budget du Conseil de l'Europe c'est en moyenne moins d'un demi euro par an par habitant des 47 pays membres. Cette réalité contraint aujourd'hui à la suppression

de pans entiers de l'activité de l'Organisation au risque d'affecter sa raison d'être et sa capacité à défendre les valeurs pour lesquelles elle a été créée : la défense de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

Au sein du budget du Conseil de l'Europe la part réservée au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux ne cesse de se réduire et ne représente plus aujourd'hui que 2,52% du budget de l'Organisation. Un budget de moins de 7 millions d'euros par an pour faire fonctionner une assemblée pan-européenne qui représente 200.000 collectivités locales c'est totalement insuffisant. Au rythme des coupes budgétaires successives que connaît le Congrès, c'est son travail, dont la qualité est reconnue par tous, qui est aujourd'hui menacé.

Le « core business » du Congrès est le suivi régulier partout en Europe de l'application et du respect de la Charte européenne de la démocratie locale. C'est aussi des missions d'observation des élections locales comme celle menée récemment en Turquie où le Congrès était le seul observateur international présent.

Le travail du Congrès est d'autant plus important qu'existe dans plusieurs pays européens une tendance à la recentralisation au détriment du principe de subsidiarité qui veut qu'une compétence soit assumée par le niveau le plus proche du citoyen lorsqu'il n'est pas prouvé qu'elle peut mieux être exercée par un autre niveau de pouvoir. Dans d'autres pays, ou les mêmes, les pouvoirs locaux ne bénéficient pas de ressources financières et humaines suffisantes pour faire face en toute autonomie aux responsabilités qui sont les leurs.

Il ne suffit pas d'affirmer que la démocratie n'est pas la verticalité du pouvoir mais l'horizontalité du pouvoir. Il faut aussi qu'une assemblée comme notre Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux dispose des moyens financiers et humains nécessaires pour son action en faveur de la promotion partout en Europe de la démocratie locale et régionale. A nous de le défendre auprès de nos gouvernements respectifs.

LA COOPERATION INTERCOMMUNALE ET INTERREGIONALE

Un débat thématique a eu lieu lors de la dernière réunion de notre groupe sur la coopération intercommunale et interrégionale et sur la manière dont elle était pratiquée dans différents pays. Une telle coopération est une nécessité partout quelle que soit la taille des entités locales et régionales concernées (p. 3).

ELECTIONS 2019 AU BUREAU DU GILD

Le 1^{er} avril 2019, le GILD a tenu des élections pour les postes de président, de vice-présidents et de trésorier du groupe. Félicitations à tous les élus !



PRESIDENT: MARC COOLS (L, BELGIQUE)

M. Cools, Président du groupe GILD depuis octobre 2014, est conseiller communal à Uccle et Président de l'Association de la Ville et des Communes de la Région Bruxelles-Capitale.

Au Congrès M. Cools est membre titulaire de la Commission de suivi, membre associé du Bureau du Congrès et auteur de plusieurs rapports.

VICE-PRÉSIDENTS:



Thomas Andersson (R, Suède)

Président et membre du Conseil régional de Jämtland et Härjedalen, Parti du Centre

Au Congrès: membre remplaçant de la Commission des questions d'actualité, porte-parole

thématique sur la Jeunesse



Liisa Ansala (L, Finlande)

Membre du Conseil municipal de Rovaniemi depuis 2005 ; présidente de l'exécutif de la ville depuis 2017, Parti du Centre

Au Congrès : Vice-Présidente de la Chambre des pouvoirs locaux, membre du Bureau du

Congrès, auteure de plusieurs rapports



Stewart Dickson (R, Royaume-Uni)

Membre de l'Assemblée d'Irlande du Nord, Parti de l'alliance d'Irlande du Nord

Au Congrès : 1^{er} Vice-président de la Commission de suivi, porte-parole thématique sur l'observation des élections

locales et régionales, représentant du Congrès au Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise, auteur de plusieurs rapports



Gabriele Neff (L, Allemagne)

Conseillère municipale de Munich depuis 2002, membre de la Commission des affaires européennes à Munich

Au Congrès : Présidente de la Commission des questions d'actualité, membre du Bureau du Congrès, membre

remplaçant de la Commission de la gouvernance



TRÉSORIER : OTT KASURI (L, ESTONIE)

Conseiller municipal de Harku, président de l'Association estonienne des municipalités rurales, membre du Parti de la Réforme

Au Congrès : Vice-Président de la délégation d'Estonie, membre de la Commission de suivi

Liisa ANSALA (L, Finlande)

- Les droits sociaux des jeunes: le rôle des pouvoirs locaux et régionaux (co-rapporteuse)

Marc COOLS (L, Belgique)

- La démocratie locale et régionale en République de Moldova (co-rapporteur)

Stewart DICKSON (R, Royaume-Uni)

- Rapport sur les élections des assemblées cantonales de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (7 octobre 2018)

Wilma DELISSEN VAN TONGERLO (L, Pays-Bas)

- Combattre le népotisme au sein des pouvoirs locaux et régionaux

La Grande Région est un groupement européen de coopération territoriale (GECT). Le Sommet de la Grande Région est soutenu dans ses travaux par le Secrétariat du Sommet créé par arrêté grand-ducal luxembourgeois du 30 juillet 2013, qui fixe la convention entre les différentes régions et le statut du groupement de la Grande Région.

La Grande Région est centrée sur le Luxembourg et regroupe des divisions territoriales allemandes, belges et françaises qui se situent entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Meuse, plus précisément la Wallonie-Bruxelles, la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Communauté germanophone de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

La vocation de la Grande Région est d'améliorer la coopération politique et économique ainsi que les partenariats entre les différentes régions membres.

La plupart des travaux de la Grande Région sont effectués dans de nombreux groupes de travail, qui traitent des sujets plutôt hétérogènes : l'agriculture et les forêts, l'environnement, l'énergie, le cadastre et la cartographie, l'éducation et la formation, la jeunesse, l'enseignement supérieur et la recherche, le marché du travail, la promotion internationale des entreprises, les questions

GRANDE REGION ET GEPACO

Martine Dieschburg-Nickels, Membre du Conseil municipal de Strassen, Luxembourg (Photo : DP, Luxembourg)

économiques, la santé et les questions sociales, la sécurité et la prévention, le tourisme, les transports, et la coordination du développement territorial.

La coopération des différentes régions s'est avérée tellement fructueuse qu'en 2007 la Grande Région a été élue Capitale européenne de la culture.

En 2011, une nouvelle forme de partenariat intercommunal a été lancée au sein de ce groupement : Un réseau intercommunal transfrontalier dont fait partie ma commune de Strassen. Il s'agit d'un projet novateur initié par la fondation Forum EUROPA. Ce réseau reçoit le nom de GEPACO (pour GEmeindePARTner-Partenaires COmmunaux). Il réunit les communes de Strassen (L), Konz (D-RP), Losheim am See (D-Sarre), Habay (B) et Montigny-lès-Metz (F).

La commune de Strassen (10,71 km²), voisine de la Ville de Luxembourg, est une commune densément peuplée, dynamique, qui se développe à vive allure et qui est caractérisée par une grande diversité culturelle. Elle compte aujourd'hui presque 10.000 habitants dont plus de 60% de citoyens non-luxembourgeois et plus de 120 nationalités différentes !

En 2010, Strassen a fait sienne l'idée développée par la fondation Forum EUROPA et a commencé à nouer simultanément des contacts avec 4 communes situées en Rhénanie-Palatinat, en Sarre, en Lorraine et en Wallonie. Après une année de conception et de préparation, le coup d'envoi à la phase d'échange et de coopération concrète a été donné lors d'une manifestation officielle à Strassen le 15 juin 2011 en présence du Ministre luxembourgeois de l'Intérieur et à la Grande Région de l'époque ainsi que des responsables communaux des cinq localités.

Cette coopération permet un échange systématique de vues et de « bonnes pratiques » concernant la multitude de défis à relever par les élus respectifs : la mobilité et les transports, l'éducation, l'intégration et l'inclusion, la vie sportive et associative, la politique du troisième âge au niveau communal, les moyens de communication des responsables



politiques et la participation citoyenne, la politique culturelle, etc.

GEPACO quitte donc les sentiers battus des « jumelages » interurbains classiques qui reposent surtout sur le rapprochement social et culturel des citoyens des communes partenaires, souvent géographiquement très éloignées les unes des autres.

Ainsi lors de journées GEPACO organisées de façon régulière, les responsables communaux et les citoyens ont l'occasion de participer à des manifestations locales, de s'échanger et de mieux connaître la région voisine, ses défis, ses problèmes mais aussi ses attractions touristiques et culturelles.

Strassen a ainsi reçu la visite de membres des communes de Konz, Losheim, Habay et Montigny-lès-Metz lors de sa manifestation traditionnelle du « Stroossen wibbelt » (« Strassen bouge »), qui a adopté en 2014 pour la première fois un caractère explicitement transfrontalier. Nos clubs sportifs et nos associations strassenoises telles que le club de football, surtout la section jeunes, la fanfare ou le club senior ont déjà eu l'occasion lors de rencontres intercommunales de nouer le contact avec leurs homologues dans les localités partenaires et de renforcer de cette façon le lien entre les différentes communautés.

Certes il reste encore beaucoup de travail à faire afin de développer davantage ce projet intercommunal ambitieux et d'en tirer un maximum de bénéfiques. Néanmoins le partenariat GEPACO pourra être un modèle pour l'Europe des régions de demain parce qu'il crée un sentiment d'appartenance à travers des projets très concrets et il permet à la Grande Région de se renforcer au niveau local, de devenir plus cohérente et plus visible dans les différentes communes.

LES “VILLES INTELLIGENTES”

Martin Fodor, conseiller municipal de Bristol, Royaume-Uni



Je suis rapporteur sur le sujet des « villes intelligentes » à la Commission de la Gouvernance. Pourquoi est-ce que le Congrès s'intéresse à ce sujet ?

Les nouvelles technologies nous apportent des voitures autonomes, des drones, des robots assistants, de l'intelligence artificielle, l'« Internet des objets » et la réalité virtuelle. Ces avancées technologiques changeront le monde et les villes doivent se préparer à ces changements. Les technologies peuvent améliorer la qualité de vie en utilisant l'information et la communication, mais il y a aussi des risques.

Nos services peuvent être rendus meilleurs par l'automatisation, en enrichissant l'expérience des clients ou en s'appuyant sur les données pour assurer une meilleure prise de décision. L'utilisation des technologies peut transformer les transports, la conservation des énergies, le monitoring du climat et de la pollution de l'air, la sécurité publique, les infrastructures, l'industrie manufacturière en milieu urbain et l'agriculture. Au fur et à mesure que les villes intelligentes évoluent notre infrastructure sera plus intégrée.

L'information peut être collectée par des capteurs, des caméras, des gadgets portables et des appareils connectés. A Bristol nous sommes déjà en train de mettre en pratique certaines de ces inventions pour améliorer la qualité de l'air et de la circulation dans notre ville. Le suivi de la santé et de la sécurité des résidents vulnérables est aussi assuré par le centre de contrôle de la ville.

Les villes intelligentes peuvent démocratiser l'accès aux données, mais l'accès peut aussi passer sous contrôle du privé. Les villes intelligentes que nous mettons en place devront responsabiliser chacun et donner à chacun la possibilité de s'engager. Ces villes doivent être inclusives pour tous

les citoyens et non seulement pour les adeptes précoces et pour les plus riches. Nous devons nous pencher également sur la question de protection des données.

L'usage de ces données peut servir aux autorités locales pour devenir plus transparentes, démocratiques et efficaces. En d'autres mots, en utilisant la technologie d'une manière responsable la ville intelligente peut aussi devenir une ville plus démocratique.

Les données ouvertes peuvent également servir pour de nouvelles applications aidant les citoyens à trouver plus facilement des services. Un groupe de citoyens à Bristol a ainsi créé leur propre Refill App qui permet aux utilisateurs de situer les débits d'eau potable en ville pour réduire l'usage de la bouteille en plastique et ainsi de déchets plastiques.

Mais soumettre les citoyens à la logique des algorithmes peut parfois ressembler plus à l'autoritarisme qu'à la liberté : être sous contrôle et non contrôler soi-même. La ville intelligente est un défi davantage politique que technologique. Nous devons réfléchir de quelle manière elle pourra affecter la démocratie et les droits de l'homme. La ville intelligente peut générer des gagnants et des perdants. Qu'en est-il de tous ceux dont les droits ne sont pas protégés par les politiques de la ville intelligente ? Nous devons faire en sorte que la ville intelligente serve à tous. Je le crois fermement en tant qu'homme politique de tendance écologiste.

La ville intelligente se conjugue au quotidien avec plus de caméras, plus de capteurs et d'appareils connectés qui exposent les citoyens

à la surveillance publique et privée. De plus en plus d'appareils sont conçus pour suivre les activités des personnes et pour générer des données à usage public et privé, ce qui pourra nuire à nos démocraties.

Il y a aussi la fracture numérique, l'accès inégal aux ressources, à la technologie, à l'éducation et à la prise de décisions politiques - à moins que nous n'imaginions des systèmes permettant de corriger ces inégalités et de créer de nouvelles libertés et des opportunités pour tous. Nous devons aussi être attentifs au risque d'inégalité entre hommes et femmes, y compris au sein des ménages. Nous devons savoir si l'application est créée par une entreprise qui cherche des consommateurs ou bien développée par un groupe d'utilisateurs locaux qui souhaitent résoudre un problème.

La protection des droits sur l'Internet est aussi un sujet important compte tenu de plusieurs risques : menace de violence, collecte illégale des données, menace raciste ou séparatiste ; la protection des enfants n'est pas non plus garantie. Le consentement informé des citoyens concernés est requis avant de mettre en place tout projet « intelligent ». Une approche de partenariat pourrait permettre de meilleurs résultats.

En d'autres mots, lorsque nous parlons de villes intelligentes durables, nous devons nous soucier aussi de la protection des droits de l'homme et de la démocratie. Il ne suffira pas de choisir un domaine et appliquer la technologie – nous devons faire participer tout le monde à la décision, nous devons être sûrs que personne n'est laissé pour compte. La ville intelligente qui s'appuie uniquement sur des modèles économiques et technologiques ne suffira pas. La citoyenneté ne peut pas être déterminée et définie par des algorithmes. Pensons à nos citoyens et à la génération future pour mettre l'individu au cœur de nos villes intelligentes, en faisant des droits de l'homme, de la justice sociale et de l'égalité nos priorités.

LE MANUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME: PARTICIPEZ AU SONDAGE

Harald Bergmann, Middelburg, Pays-Bas

Lors de la 36e session du Congrès à Strasbourg, j'ai eu l'honneur d'informer les membres de la Commission de suivi de l'avancement des travaux sur le deuxième volume du Manuel sur les droits de l'homme pour les élus locaux et régionaux. En février la commission avait décidé de mener un sondage auprès des 324 membres du Congrès afin de recueillir des propositions de sujets pour le deuxième volume.

Le premier volume du Manuel a été consacré au sujet de la non-discrimination et a tout particulièrement traité des droits des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées, des Roms et des personnes LGBTI. Le deuxième volume, comme je le suggère dans le questionnaire, pourrait être consacré au développement durable en mettant l'accent sur sa dimension environnementale. J'ai été inspiré par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies établissant 17 objectifs pour guider les Etats dans les domaines d'intérêt primordial pour notre planète et l'humanité. C'est un programme global qui demande un engagement collectif. Le Conseil de l'Europe [contribue déjà activement](#) à sa réalisation « pour les populations, pour la planète et pour la prospérité ».

Je crois que notre Congrès pourrait se joindre à ces efforts en consacrant le

deuxième volume du Manuel à l'objectif 11 « le développement durable des villes et des collectivités ». Cet objectif recouvre les droits des personnes vulnérables (droits des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées et

des femmes), l'accès aux droits sociaux (logement, sécurité sociale, lutte contre la pauvreté) et le développement durable (droits environnementaux, économie d'énergie, environnement sûr). Il y a donc un large choix de sujets, mais les participants à l'enquête peuvent proposer des sujets additionnels. Une autre question que je pose dans le questionnaire est de savoir quels problèmes dans le domaine des droits de l'homme sont d'actualité au niveau local et régional, avec quels problèmes nous sommes confrontés le plus souvent en tant qu'élus locaux.

Vers le mois de mars seuls 14% des membres du Congrès ont répondu à notre enquête en donnant un large soutien au choix du « développement durable » en tant que sujet de notre deuxième manuel, les droits des groupes vulnérables et les droits sociaux étant placés en deuxième et troisième positions. La Commission



de monitoring a décidé d'attendre plus de réponses avant de décider du sujet qui sera traité dans le deuxième volume. Durant la session de printemps à Strasbourg nombreux ont été ceux qui ont répondu à notre questionnaire et je suis confiant qu'à sa réunion à Oslo au mois de juin la Commission pourra enfin décider.

En écrivant ces lignes ce jour à Middelburg, je reste convaincu que le deuxième volume de notre manuel sera de nouveau le résultat d'un travail d'équipe et d'engagement de tous nos membres. En tant que représentants élus, nous nous devons d'être solidaires et responsables devant nos citoyens dans l'application des principes des droits de l'homme dans nos communes, villes et régions. Pour accomplir la tâche de préparation du manuel, j'ai besoin de votre soutien et de votre participation. Je vous invite ainsi à répondre à notre enquête.

QU'EST-CE QUE LA COMMISSION DE VENISE ET POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE? QUEL ROLE Y JOUE LE CONGRES EST QUI NOUS REPRESENTE ?



Stewart Dickson, Représentant du Congrès au Conseil des élections démocratiques, explique brièvement le travail de la Commission de Venise.

La [Commission européenne pour la démocratie par le droit – Commission de Venise](#) est un organe consultatif du Conseil de l'Europe. Son action est basée sur les principes fondamentaux de l'héritage constitutionnel européen en matière de démocratie, de droits de l'homme et de prééminence du droit. Ces principes se traduisent en trois domaines d'action de la Commission de Venise :

- institutions démocratiques et droits fondamentaux ;
- justice constitutionnelle et justice ordinaire ;
- élections, référendums et partis politiques.

MEMBRES DU GILD NOMMES PORTE-PAROLE THEMATIQUES DU CONGRES :

Harald BERGMAN (Pays-Bas)

- Droits de l'Homme aux niveaux local et régional

Stewart DICKSON (Royaume-Uni)

- Observation des élections locales et régionale

Thomas ANDERSSON (Suède)

- Jeunesse

La principale mission de la Commission de Venise est de procurer aux Etats (61 Etats membres) des conseils juridiques sous forme d' « avis juridique » sur des projets de lois ou sur des lois déjà en vigueur qui lui sont soumis pour examen. Elle produit également des études et des rapports sur des questions d'actualité. Les avis et les études de la Commission sont débattus et adoptés lors de ses sessions plénières. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est une des institutions qui peuvent saisir la Commission de Venise.

Conseil des élections démocratiques

Le [Conseil des élections démocratiques](#) (CED) est l'organe

chargé d'examiner les avis et les études de la Commission de Venise en matière électorale avant leur soumission à la session plénière. Le but du CED est de promouvoir les valeurs européennes en assurant la coopération dans le domaine électoral entre la Commission de Venise et l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, en tant qu'organes politiques responsables de l'observation des élections. Deux membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et leur deux suppléants siègent au CED, parmi eux deux membres du groupe GILD : Stewart Dickson (membre, Chambre des régions) et Rosaleen O'Grady (membre suppléant, Chambre des régions).

PROCHAINES REUNIONS:

Réunions du GILD et de son Bureau : 28 octobre 2019

37^{ème} session du Congrès : 29-31 octobre 2019

NOUS CONTACTER:

Tel: +33388412682;

Email: maria.bigday@coe.int

